

CRIQ

Tourné vers l'avenir

RAPPORT ANNUEL 2010 2011

*Centre de recherche
industrielle*

Québec



Le rapport annuel 2010-2011 se doit d'abord de rappeler les principaux éléments du *Plan de développement 2010-2013*, qui sont à la base même du changement du modèle d'affaires initié au CRIQ au cours des dernières années.

Le rôle stratégique du CRIQ au sein du système québécois d'innovation est réaffirmé par l'actualisation de sa mission et de sa vision qui découlent du mandat que lui confiait le gouvernement dès 2007 dans son *Plan d'action en faveur du secteur manufacturier*.

Quant à la vision dont s'est doté le CRIQ, elle met l'accent sur la plus-value de ses interventions auprès des entreprises et sur sa volonté de contribuer activement à consolider le système québécois d'innovation, de concert avec les autres leaders du domaine.

NOTRE MISSION

Contribuer à la compétitivité des secteurs industriels québécois en soutenant l'innovation en entreprise.

À cette fin, le CRIQ fournit aux entreprises l'information, l'expertise et les services afin :

- qu'elles excellent dans le développement de produits distincts, à haute valeur ajoutée et répondant aux exigences des marchés;
- qu'elles s'approprient de nouvelles technologies et façons de faire pour accroître leur productivité et se positionner face à la concurrence mondiale;
- qu'elles innovent en matière d'efficacité tant pour leurs produits que pour leurs procédés.

Pour atteindre ses objectifs, le CRIQ favorise la mobilisation des organisations sectorielles et institutionnelles et établit les partenariats requis pour améliorer l'offre de services aux entreprises en matière d'innovation.

NOTRE VISION

D'ici 2013, le CRIQ sera reconnu partout au Québec :

- par les entreprises, pour la valeur ajoutée de sa participation à leurs efforts d'innovation;
- par les partenaires, pour son rôle moteur et sa collaboration avec les acteurs du système québécois d'innovation;
- par le gouvernement, pour son apport important à la mise en œuvre, dans les entreprises, des politiques et stratégies gouvernementales.

MOT AU MINISTRE

Monsieur Sam Hamad
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
710, place D'Youville, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec*, je vous transmets le rapport annuel du Centre pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président-directeur général,



Georges Archambault

DES REMERCIEMENTS BIEN MÉRITÉS

Le conseil d'administration et la direction du CRIQ désirent souligner l'apport des membres du personnel au regard des résultats atteints en 2010-2011 et leur adresser leurs remerciements les plus chaleureux.

Par votre souci du service à la clientèle, vous démontrez jour après jour qu'il est possible de repousser les limites de l'innovation vers de plus hauts horizons. Votre capacité à vous adapter aux changements dictés par les besoins des entreprises clientes ou collaboratrices du CRIQ constitue l'assise qui permettra au Centre de réaliser les initiatives qui accompagnent son audacieux *Plan de développement 2010-2013*.

Grâce à vous, le CRIQ repose aujourd'hui sur des fondations très solides et peut se féliciter d'avoir accompagné un nombre incalculable d'entreprises québécoises dans leur quête de productivité au cours des 40 dernières années. Votre créativité, votre rigueur et votre sens de la collaboration, jumelés à une offre de services bien branchée sur l'évolution des entreprises québécoises, permettent au CRIQ d'entrevoir l'avenir avec un optimisme renouvelé, guidé par sa mission de contribuer à la compétitivité des secteurs industriels québécois en soutenant l'innovation en entreprise.

Merci à tous et à toutes pour l'implication démontrée en 2010-2011!

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente du conseil d'administration	3	Le suivi de la politique linguistique.....	19
Mot du président-directeur général.....	4	L'accès aux documents et la protection	
Les enjeux et les grandes orientations	6	des renseignements personnels.....	19
Nos réalisations 2010-2011	6	Demandes d'accès à l'information au	
Soutenir l'accroissement de l'innovation en entreprise		cours de l'exercice 2010-2011	19
dans une perspective de développement durable	7	La politique de réduction des dépenses.....	20
Une approche résolument sectorielle	8	Le plan de développement durable	20
Une offre de services ajustée et bonifiée	10	Tableau de suivi 2010-2011 du	
Des projets structurants porteurs	12	Plan de développement durable.....	21
De nouveaux services en développement durable	14	Les états financiers	27
Favoriser la collaboration des partenaires	15	Le rapport de la direction.....	28
Promouvoir une organisation mobilisatrice	16	Le rapport de l'auditeur indépendant	29
L'organisation	17	Résultats	30
Le conseil d'administration du CRIQ	17	Déficit cumulé	31
L'équipe de direction.....	18	Bilan.....	32
Les obligations gouvernementales	19	Flux de trésorerie	33
L'éthique et la déontologie du conseil d'administration.....	19	Notes complémentaires	34

MOT DE LA PRÉSIDENTE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En octobre dernier, le gouvernement du Québec nommait huit nouveaux membres au conseil d'administration du Centre de recherche industrielle du Québec et me confiait le mandat de présider ce conseil.

Trois mois avant ces nominations, le gouvernement avait adopté le *Plan de développement 2010-2013* du Centre. Ce plan, auquel les nouveaux membres du conseil ont pleinement adhéré, s'inscrit dans la volonté du gouvernement d'aider et de servir les entreprises québécoises à accroître leur compétitivité et leur capacité d'innovation. Ce plan est à la fois ambitieux et prometteur. Il propose une approche moderne à l'innovation technologique qui met bien à profit les nombreux talents du CRIQ.

Je suis particulièrement fière des résultats de cette année, qui témoignent d'un appui constant aux entreprises du Québec dans leurs projets d'innovation. Devant un contexte économique difficile, l'organisation a maintenu le cap sur son plan de développement et a rencontré les attentes du conseil d'administration. Témoin privilégiée des efforts soutenus et de leurs retombées structurantes, je ne peux qu'encourager et soutenir le personnel et la direction du CRIQ à poursuivre dans cette voie. Le succès de cette année repose, entre autres, sur leur engagement et leurs efforts constants à arrimer l'offre de services aux besoins des entreprises québécoises, des signes d'une organisation saine et prospère, dédiée à la compétitivité du milieu industriel québécois.

Les succès du CRIQ reposent entre autres sur l'engagement et les efforts constants des membres de son personnel à arrimer l'offre de services aux besoins des entreprises québécoises, des signes d'une organisation saine et prospère, dédiée à la compétitivité du milieu industriel québécois.

Je voudrais aussi remercier le président-directeur général et son équipe pour l'accueil qu'ils nous ont réservé de même que pour leur dynamisme et leur profond engagement envers la mission du CRIQ. Je tiens également sincèrement à exprimer ma reconnaissance envers nos prédécesseurs au conseil qui ont toujours apporté un soutien indéfectible à l'organisation et à sa direction dans leurs initiatives au profit du système québécois d'innovation.

Finalement, je profite de l'occasion pour témoigner de la qualité et de la complétude de l'information que le Centre met à la disposition du conseil d'administration. Jumelée à notre connaissance du milieu, cette information spécialisée et rigoureuse nous permet d'assumer pleinement le rôle qui nous incombe en matière de gouvernance et d'accompagnement stratégique.

La présidente du conseil d'administration,

Sophie D'Amours

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR



L'année 2010-2011 a été ponctuée d'événements marquants dans l'histoire du Centre de recherche industrielle du Québec. Dans un premier temps, l'adoption par le gouvernement, en juillet 2010, du *Plan de développement 2010-2013* du CRIQ confirmait la place occupée par ce dernier dans la chaîne de l'innovation québécoise.

Du même coup, le gouvernement actualisait la mission et la vision du CRIQ et retenait les grandes orientations qui en guideront les actions pour les années à venir. Ce nouveau plan vient compléter et bonifier le cadre dans lequel s'inscrira la poursuite des changements initiés au CRIQ au cours des dernières années pour mieux desservir les entreprises du Québec en matière d'innovation et d'amélioration de leur compétitivité.

Quelques mois après l'adoption du plan de développement et pour en appuyer la réalisation, le gouvernement dotait le CRIQ d'un conseil d'administration renouvelé et en confiait la présidence à un membre externe, madame Sophie D'Amours. Fort de ce nouveau conseil, le CRIQ peut maintenant poursuivre son développement en mode accéléré.

L'appropriation de ce plan par le personnel, son déploiement et les ajustements qu'il commande dans l'organisation ont été au cœur des activités en 2010-2011. Les quelques exemples de réalisations qui sont présentés aux pages suivantes illustrent bien les nombreux gestes posés par le personnel du CRIQ dès 2010-2011 pour initier la mise en œuvre du nouveau plan de développement. Ces exemples témoignent aussi des compétences distinctives du CRIQ, de la place unique qu'il occupe au cœur du système d'innovation et de l'importance des partenariats qu'il sait tisser tant avec les entreprises québécoises que pour leur bénéfice. Enfin, ils mettent en lumière l'approche qu'on y privilégie, que ce soit pour des services d'information, des essais spécialisés, du développement technologique, de la normalisation ou de la certification.

Résultats financiers

Au cours du dernier exercice financier, les contrats signés ont poursuivi leur progression remarquable, atteignant 16,5 M\$. Quant aux produits générés par la clientèle externe, ils ont été de 13,2 M\$, soit le meilleur résultat obtenu au cours des 5 dernières années. Cette hausse des produits externes, combinée à une réduction des charges supérieure aux exigences de la *Loi visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014*, a permis une réduction significative de la contribution gouvernementale totale.

Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la mobilisation d'un personnel extrêmement compétent dont la variété et l'étendue des expertises reflètent bien la diversité des pistes d'innovation proposées aux entreprises des différents secteurs industriels desservis.

Quarante ans d'innovation au service des entreprises québécoises

Bien que les résultats remarquables de la dernière année soient directement le fruit du dévouement et de l'engagement du personnel, ils reposent également sur le travail des pionniers qui ont façonné le visage du CRIQ au cours de ses 40 premières années. Ainsi, la fin de 2010 a été l'occasion de célébrer en reconnaissant et remerciant ces bâtisseurs, clients, fournisseurs et partenaires gouvernementaux ou institutionnels.

C'est donc fort de cet historique de quatre décennies marquées par un grand nombre de retombées concrètes et des excellents résultats obtenus en 2010-2011 que le CRIQ entend résolument poursuivre ses efforts au cours des prochaines années pour réaliser le plan de développement qu'il s'est donné et ainsi contribuer à la croissance et à la compétitivité des entreprises du Québec.

Les réalisations de cette année témoignent des gestes posés par le personnel du CRIQ pour initier la mise en œuvre de son nouveau *Plan de développement 2010-2013* et des compétences distinctives de l'organisation, de la place unique qu'elle occupe au cœur du système d'innovation et de l'importance des partenariats qu'elle sait tisser tant avec les entreprises québécoises que pour leur bénéfice.

Le président-directeur général,



Georges Archambault

LES ENJEUX ET LES GRANDES ORIENTATIONS

En tenant compte du contexte manufacturier actuel, de sa mission renouvelée et des ressources dont il dispose, le CRIQ a retenu trois enjeux majeurs qui dictent ses choix stratégiques pour la période 2010-2013, soit l'appropriation de l'innovation par les entreprises, la consolidation de l'offre de services québécoise pour l'innovation en entreprise et l'amélioration de sa performance organisationnelle.

Pour adresser ces enjeux, le *Plan de développement 2010-2013* se décline en 13 objectifs regroupés en 3 grandes orientations :

- Soutenir l'accroissement de l'innovation en entreprise dans une perspective de développement durable.
- Favoriser la collaboration des partenaires.
- Promouvoir une organisation mobilisatrice.

Pour chacun des objectifs ciblés, il privilégie des actions concrètes jumelées à des indicateurs de résultats de manière à ce que le CRIQ puisse jouer pleinement son rôle auprès des entreprises québécoises.

La version éditée du *Plan de développement 2010-2013* est disponible sur le site Internet du CRIQ à l'adresse suivante : www.criq.qc.ca.

NOS RÉALISATIONS EN 2010-2011

Au terme des neuf premiers mois de l'implantation de son *Plan de développement 2010-2013*, le CRIQ a déjà plusieurs réalisations qui s'inscrivent directement dans les grandes orientations portées par le plan. Les exemples d'initiatives réalisées en 2010-2011 qui suivent sont regroupés en fonction de ces grandes orientations et illustrent bien les axes d'intervention retenus pour répondre aux enjeux identifiés.

NOS RÉALISATIONS 2010-2011

Soutenir l'accroissement de l'innovation en entreprise dans une perspective de développement durable

Pour demeurer compétitives par rapport aux chefs de file nationaux et internationaux et améliorer leur position sur les marchés, les entreprises manufacturières québécoises doivent se démarquer de leurs concurrents par la qualité et l'originalité de leurs produits, l'efficacité de leurs procédés de fabrication et l'adoption de pratiques conformes au développement durable. L'appropriation de l'innovation par un plus grand nombre d'entre elles, à l'échelle de secteurs industriels entiers, demeure un incontournable et un enjeu de taille pour l'économie québécoise.

En regard de cette situation, les défis pour la période 2010-2013 sont nombreux. Déjà, en 2010-2011, des gestes concrets ont été posés pour doter le CRIQ d'une approche sectorielle, initier la révision de son offre de services, démarrer ses premiers projets structurants et poser des gestes concrets en matière de développement durable.



Une approche résolument sectorielle

En plus de repérer et de saisir rapidement les occasions qui se présentent sur les divers marchés, le CRIQ doit répondre adéquatement aux besoins d'innovation de secteurs industriels entiers, tout en continuant à satisfaire les besoins spécifiques de chaque entreprise cliente. Les exemples qui suivent illustrent bien comment, dès 2010-2011, le CRIQ a su réaliser des projets qui comportent un potentiel d'innovation réel dans un ou plusieurs secteurs.

La vision au service du prétronçonnage chez Preverco

C'est grâce à sa connaissance du secteur de la fabrication du plancher de bois franc et à son expertise en vision appliquée que le CRIQ a développé un appareil de type « scanner » qui assure à l'entreprise Preverco une amélioration importante de sa productivité et, par conséquent, de sa compétitivité à l'échelle mondiale.

Le nouvel équipement détecte les caractéristiques et les imperfections sur les planches de plusieurs essences de bois, notamment les fentes, les nœuds, les trous et les variations d'épaisseur. En prenant en considération ces caractéristiques, il prévoit, en temps réel, la découpe optimale pour chacune des planches de bois. L'implantation de cet équipement dans une usine typique permet des gains de 3 à 6 % sur le rendement matières et la valeur des pièces produites, en plus des gains de productivité et de constance du classement.

Pour maximiser les retombées de cette technologie, l'équipe technique du CRIQ s'est assurée que le système offre une grande flexibilité de façon à ce qu'il puisse être facilement adapté et utilisé dans d'autres secteurs tels que les armoires de cuisine, les produits de menuiserie architecturaux, les moulures, etc. Ainsi, la technologie connaîtra de nombreuses applications, particulièrement lorsqu'une évaluation de la qualité de la matière première ou un contrôle de qualité complexe doit être réalisé.

Afin d'assurer un maximum de diffusion à cette technologie, le CRIQ envisage de procéder à terme à un transfert vers un équipementier qui en favorisera la commercialisation afin d'en faire bénéficier d'autres entreprises du secteur manufacturier.



La mesure de l'humidité des « gâteaux filtres » chez ArcelorMittal

Depuis près d'un an, le CRIQ travaille avec l'entreprise ArcelorMittal, à son usine de bouletage de Port-Cartier, pour développer une méthode fiable permettant de mesurer avec précision l'humidité des « gâteaux filtres » servant à la fabrication de boulettes de fer destinées aux entreprises de transformation.

L'humidité, critique pour l'efficacité du procédé de bouletage, doit être rigoureusement contrôlée afin de garantir une bonne performance d'agglomération. Un contrôle plus précis de l'humidité permettra de produire des boulettes affichant une qualité égale ou supérieure, mais à un pourcentage d'humidité inférieur. Ce faisant, beaucoup moins d'eau devra être évaporée lors du procédé de durcissement. En s'appuyant sur sa maîtrise des équipements de mesure, couplée à une expertise de modélisation et de traitement de données multiples, le CRIQ s'active à développer un nouvel équipement de lecture de l'humidité en temps réel. Déjà, plusieurs autres usines de transformation du fer au Québec démontrent un intérêt certain pour ce projet qui, selon les estimations, se traduira par d'importantes économies d'énergie.

Enfin, puisque le contrôle de l'humidité est une problématique souvent rencontrée dans de nombreux procédés industriels, la technologie développée sera adaptée pour des applications dans plusieurs autres secteurs.

Une meilleure organisation du secteur sylvicole

Au Québec, de nombreuses entreprises œuvrent dans le domaine des travaux sylvicoles non commerciaux, comme la plantation d'arbres, l'éclaircie de plantations, la préparation de terrain avant la plantation, l'élagage d'arbres et le drainage forestier.

Grâce à son expertise, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a été choisi pour élaborer un programme de certification qui vise l'amélioration de la filière industrielle sylvicole et le positionnement des entreprises en vue de la mise en place du nouveau régime forestier, en vigueur à compter du 1^{er} avril 2013. Le BNQ agit en tant que registraire exclusif pour la certification, accompagné d'un comité de suivi formé de représentants de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec, de la Fédération québécoise des coopératives forestières, du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Ce programme de certification permet entre autres d'assurer une saine concurrence entre les entreprises sylvicoles, principalement grâce à l'établissement d'exigences assurant le respect des règles de santé et de sécurité au travail, la transparence à l'endroit des travailleurs et le respect de leurs conditions d'hébergement.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les entreprises du secteur sylvicole sont tenues de se conformer au *Règlement sur les redevances forestières* qui stipule notamment que la valeur des travaux effectués sur les terres de l'État ne sera reconnue que s'ils ont été réalisés par une entreprise dont les pratiques de gestion ont été préalablement certifiées par le BNQ. Au cours de la dernière année, 170 entreprises sylvicoles ont été certifiées.

Une offre de services ajustée et bonifiée

Accroître l'impact de nos interventions de manière à ce qu'elles puissent profiter à l'ensemble d'un secteur a exigé, en 2010-2011, de prendre du recul afin de combiner l'analyse des besoins particuliers d'une entreprise donnée avec une meilleure connaissance et un suivi plus étroit de ceux de son secteur.

Au cours de la dernière année, ces démarches ont permis au CRIQ de se doter de sept plans d'intervention sectoriels et d'initier la révision de son offre de services. Déjà, quelques services ont été soit abandonnés, soit ajustés alors que de nouveaux ont vu le jour. Le travail se poursuit pour s'assurer que l'offre de services du CRIQ soit ajustée en fonction du contenu des plans d'intervention sectoriels et des besoins évolutifs de la clientèle.

COVert, un nouveau service d'analyse des polluants atmosphériques

Le CRIQ a mis au point un service unique d'analyse de certains composés organiques volatils issus de matériaux solides, « COVert ». Ce service, développé pour répondre aux besoins spécifiques d'un client, a été rendu disponible, en juin 2010, à l'ensemble des entreprises québécoises désireuses de disposer d'une attestation quant à l'innocuité de leurs produits sur la qualité de l'air.

À la suite de la mise au point des premiers bancs d'essais, des méthodes d'analyse et des procédures d'attestation, le CRIQ s'est d'abord doté d'une enceinte spécialisée et instrumentée de manière à recréer, en laboratoire, un milieu standardisé et ainsi offrir un service d'essais de très haute qualité.

L'expertise et les équipements développés permettent maintenant au CRIQ d'attester la conformité des produits de sa clientèle au regard de plusieurs normes internationales : ASTM 5116, BIFMA X7.1, Greenguard GGPM.P066 et EPA PB 90-200288. Les trois premières concernent les composés émis par les produits fabriqués par les entreprises des secteurs du meuble, du mobilier et des revêtements (tapis, tuiles, etc.). Quant à la quatrième, elle permet d'attester de la conformité de l'air intérieur avant une occupation dans un bâtiment recherchant la reconnaissance « LEED » et vise les architectes, les entrepreneurs généraux et les firmes spécialisées en certification de bâtiments.

Pour les entreprises désirant exporter ou mettre en évidence leur démarche environnementale, les attestations COVert sont un incontournable dans un marché où la demande des consommateurs force de plus en plus l'industrie à adopter un virage vert.

La compatibilité électromagnétique des produits, une nécessité pour exporter

Maintenir au Québec des services d'essais spécialisés pour répondre aux besoins des entreprises qui développent des produits novateurs, souvent destinés à l'exportation, requiert du CRIQ des équipements de pointe, des expertises de haut niveau et une bonne connaissance des normes et des essais de conformité.

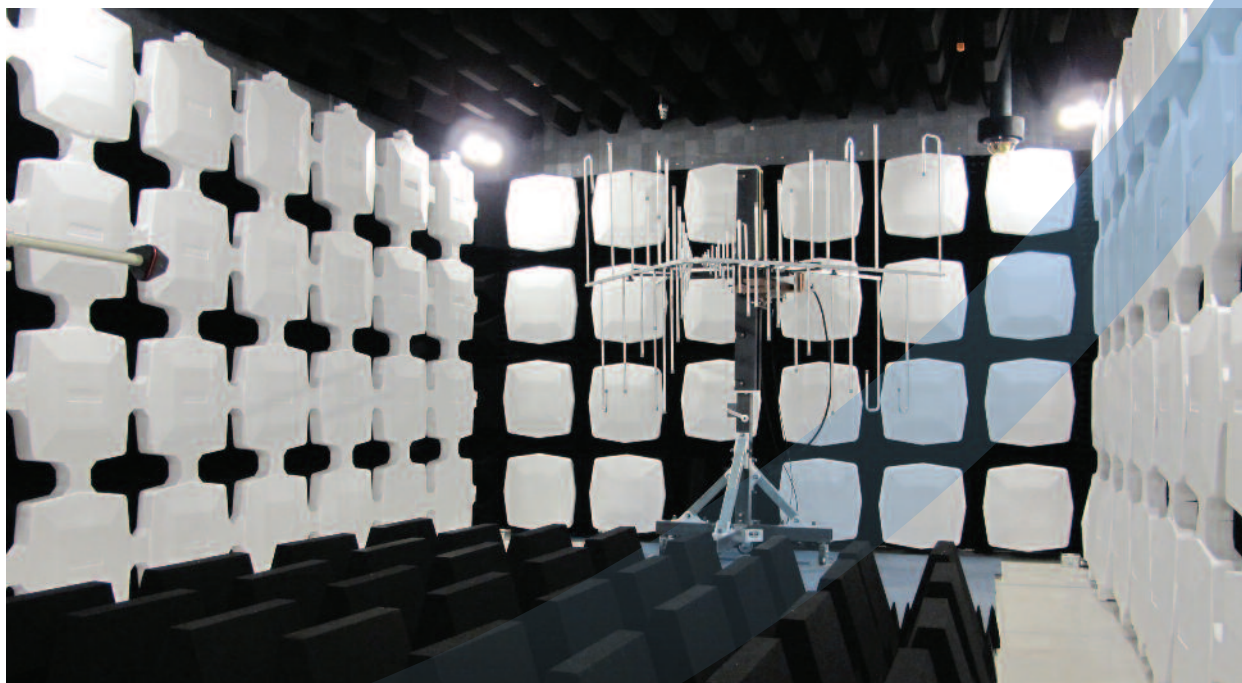
Au fil des ans, le CRIQ a su développer et offrir une expertise unique au Québec dans le domaine des essais de conformité en rayonnement électromagnétique. Ce service est offert aux fabricants de produits qui contiennent des composantes électriques ou électroniques et qui émettent ou peuvent être affectés par de telles émissions. Les accréditations, tant nationales qu'internationales, que possède le laboratoire du CRIQ dans ce domaine lui permettent d'effectuer annuellement quelque 250 essais de conformité.

Au cours de la dernière année, le CRIQ a renouvelé certains de ses équipements d'essais en compatibilité électromagnétique. Cet investissement de 2,2 M\$ a été rendu nécessaire en raison de l'entrée en application de

nouvelles normes de sécurité encore plus exigeantes, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, demandant des essais à des fréquences beaucoup plus élevées.

L'acquisition de ces nouveaux équipements permettra au CRIQ d'améliorer son offre de services et de desservir une clientèle encore plus large, en particulier dans les secteurs des produits médicaux, des télécommunications et de l'aéronautique. Parallèlement, elle sera aussi l'occasion de mettre en place des activités de sensibilisation, d'information et de formation des entreprises québécoises aux aspects réglementaires techniques concernant l'exportation de leurs produits aux États-Unis et sur le marché européen.

Enfin, des démarches ont été initiées pour explorer la possibilité de combiner certaines capacités d'essais du CRIQ, dont la compatibilité électromagnétique, à celles d'autres organismes afin d'offrir un service bonifié et plus facile d'accès aux entreprises du secteur de l'aéronautique, dont les produits sont soumis à de nombreuses normes internationales.



Des projets structurants porteurs

Privilégier des initiatives d'envergure qui ont un maximum de rayonnement et la capacité de générer un ensemble de nouvelles technologies ou de services tout en mettant à contribution les connaissances et les expertises de plusieurs autres partenaires, c'est s'engager en faveur de projets structurants. Lorsque ceux-ci sont axés sur les priorités gouvernementales, ils offrent au CRIQ l'occasion de proposer des solutions innovantes à des problèmes complexes, susceptibles de profiter à long terme à un secteur, un domaine d'activité ou une région.

Les premières initiatives de ce type ont vu le jour en 2010-2011.

Utilisation de la forêt : développer une approche « Bon bois, bonne usine, bon usage »

Cette initiative d'envergure comporte de nombreux projets qui visent à transformer profondément le modèle industriel actuel de l'industrie forestière en un modèle d'affaires innovateur procurant des avantages distinctifs aux entreprises de ce secteur.

Plusieurs projets sont actuellement en cours sur la Côte-Nord pour relever un des premiers défis de cette importante transformation qui consiste à produire et livrer à la papetière en place dans la région des copeaux qualifiés, frais et homogènes durant toute l'année, et ce, à partir des cinq usines de sciage.

Pour y parvenir, les approvisionnements devront être modifiés et qualifiés afin de permettre aux usines de sciage d'optimiser leurs lignes de production de bois d'œuvre ainsi que la qualité de leurs copeaux générés. Cette modification devrait libérer des volumes de fibre de bois sec et rendre possible le développement d'une filière de bioraffinage. Nécessitant une forte collaboration des partenaires, ces changements dans les façons de faire offriront l'occasion aux entreprises impliquées de tirer de nombreux avantages par rapport au mode d'opération actuel.

FPIInnovations, le consortium de recherche FORAC, le CRIQ et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ont uni leurs efforts et leurs expertises au cours de la dernière année pour initier les analyses, les simulations et les expérimentations essentielles pour bien camper le nouveau modèle d'utilisation de la forêt, en définir les bases technologiques et opérationnelles et en mesurer les gains potentiels. L'entreprise Abibow - divisions scierie des Outardes et papetière de Baie-Comeau - ainsi que les scieries Arbec Port-Cartier, Produits forestiers Bersifor et Boisaco participent à ces premiers travaux qui ont nécessité des investissements globaux de 1,1 M\$, dont plus de 600 000 \$ ont été injectés par les partenaires privés.

Cette initiative structurante et les nombreux projets qui en découlent s'inscrivent en droite ligne avec la volonté gouvernementale d'une meilleure utilisation de la ressource forestière ainsi qu'avec les priorités identifiées pour ce domaine par plusieurs instances régionales.

Les microalgues au service de l'environnement

En 2010-2011, le CRIQ et l'Institut national d'optique (INO) ont démarré la première phase d'un projet majeur qui vise la réduction des émissions industrielles des gaz à effets de serre (GES) grâce à la technologie de bioséquestration du CO₂ par microalgues.

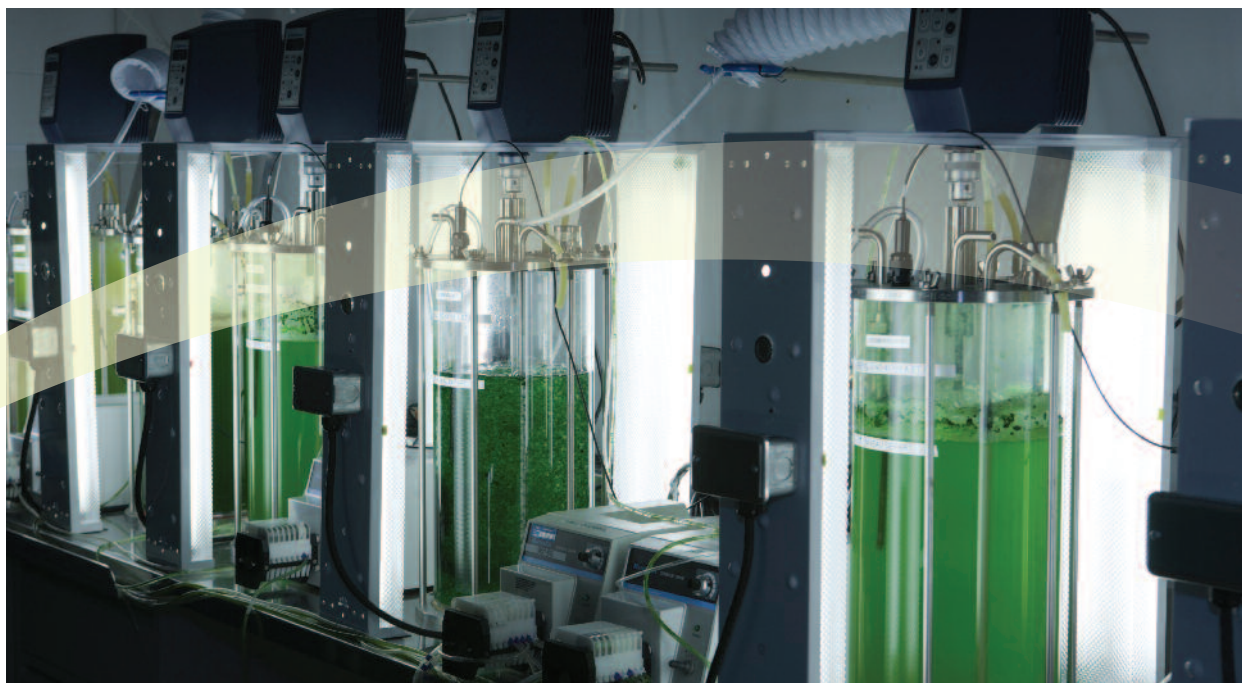
L'approche retenue consiste à capter les rejets de CO₂ des usines avant que ceux-ci n'aient pollué l'atmosphère en les canalisant dès leur sortie des cheminées. Ce CO₂ est ensuite rendu soluble dans des bassins et transformé par des microalgues en suspension dans l'eau. Cette transformation permet de réduire les GES tout en obtenant des produits à valeur ajoutée dont des carburants propres, notamment du biodiesel qui pourra être utilisé en remplacement des carburants fossiles.

La mise au point du procédé industriel complet comporte quatre phases de développement qui s'échelonnent sur trois ans et qui permettront de valider aussi bien la faisabilité technique qu'économique. Les travaux réalisés à ce jour ont porté sur la productivité, le potentiel énergétique et les besoins en lumière des microalgues ainsi que sur les techniques les

plus prometteuses pour capter et diffuser la lumière naturelle dans les bassins de croissance de ces microalgues. Ces travaux ont déjà permis d'élaborer le concept d'un premier prototype de bassin qui sera mis à l'essai dans les laboratoires du CRIQ.

Les alumineries Alouette, Rio Tinto Alcan et Alcoa Canada ainsi que la minière Cliffs Natural Resources sont déjà associées à cette première phase du projet d'une valeur totale de 1,95 M\$ et y contribuent financièrement. Il en va de même pour le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation dont la participation s'élève quant à elle à 1,35 M\$. À terme, le projet permettra à plusieurs autres entreprises de tirer profit de leurs rejets tout en améliorant leur bilan carbone.

Ce projet structurant cadre bien avec les orientations gouvernementales en matière d'innovation et de collaboration des organismes tout en contribuant à l'atteinte des objectifs du *Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012*.



De nouveaux services en développement durable

Au chapitre du développement durable, les entreprises désireuses de minimiser les impacts de leurs produits et de leurs processus sur l'environnement, de se conformer aux exigences réglementaires s'y rapportant et d'assurer leur pérennité peuvent compter sur l'expertise du CRIQ. Sa gamme de services aux entreprises dans ce domaine est en constante évolution et se bonifie en fonction des besoins exprimés.

Un répertoire spécialisé sur les technologies propres

Pouvoir d'un seul clic disposer de portraits sectoriels et régionaux en technologies propres et rapidement se faire une idée du profil des entreprises qui œuvrent dans ce secteur, voilà l'objet du *Répertoire sur les technologies propres* qui a été mis en ligne en 2010. Ce répertoire a été développé par le CRIQ à la suite d'une demande d'Écotech Québec, la grappe des technologies propres.

La carte interactive d'Écotech Québec propose une navigation par sous-secteurs (air, énergie, etc.) et par région pour présenter les entreprises innovantes et les organismes de recherche œuvrant dans le domaine des technologies propres. Pour alimenter adéquatement cette carte et en faire le répertoire souhaité, le CRIQ s'est appuyé sur son expertise et a fait preuve de souplesse afin d'intégrer l'information détenue dans sa propre banque, icriq.com, avec des données provenant de sources externes, en fonction des entreprises sélectionnées par Écotech Québec.

Le résultat de cette démarche, le nouveau répertoire d'Écotech Québec, contribue maintenant à mieux faire connaître plus de 500 entreprises québécoises du secteur des technologies propres et favorise ainsi la synergie, le réseautage et les occasions d'affaires et de partenariats.

Un coffre à outils pour le développement durable

D'ici 2013, 20 % des entreprises québécoises devront avoir amorcé une démarche visant à intégrer les principes du développement durable tel que le prévoit la stratégie du gouvernement du Québec en cette matière.

C'est pour les aider à y parvenir que le BNQ a d'abord publié le guide intitulé *Développement durable – Prise en compte et application des principes de la gestion des organisations et des entreprises*, puis, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, Neuvaction et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, développe et teste un coffre à outils. Le guide québécois, une adaptation du référentiel français SD21000, est basé sur les 21 enjeux de développement durable qui concernent les organisations.

Le guide et les outils qui l'accompagnent font l'objet d'essais par un groupe de 50 entreprises chez qui, depuis l'an dernier, sont réalisés des projets pilotes avec encadrement stratégique. Il s'agit d'une nouveauté pour le BNQ que de procéder à des essais de processus.

Favoriser la collaboration des partenaires

Demeurer compétitives à l'échelle internationale signifie pour les entreprises de placer résolument l'innovation au cœur de leurs stratégies. Pour y parvenir, elles ont souvent recours à des organismes en mesure de les soutenir dans leurs démarches et souhaitent accéder à une offre de services mieux intégrée en matière d'innovation. Face à cet enjeu, le CRIQ s'est engagé, dans son *Plan de développement 2010-2013*, à renforcer son approche partenariale et à agir comme agent mobilisateur des intervenants en matière d'innovation.

Déjà, en 2010-2011, le CRIQ a intensifié ses démarches en ce sens en menant plusieurs nouvelles activités pour mieux faire connaître ses expertises et ses services, en multipliant ses partenariats avec des organismes de recherche et d'innovation et en participant à de nombreux réseaux d'affaires.

L'adoption de son plan de développement en 2010 a fourni au CRIQ une occasion d'initier des activités de sensibilisation et d'information visant les nombreux intervenants œuvrant auprès des entreprises afin de mieux faire connaître sa mission et ses orientations et à illustrer par des exemples les services qu'il est à même d'offrir. Des rencontres ont eu lieu avec des représentants d'organismes aussi variés que la Ville de Québec, des ministères à vocation économique, la Commission de la santé et de la sécurité du travail et Investissement Québec. Ces rencontres ont permis de mieux saisir les besoins de part et d'autre et d'explorer les possibilités de collaboration au profit des entreprises.

De nouveaux partenariats ont vu le jour en 2010-2011, concrétisant ainsi la volonté du CRIQ d'explorer davantage la possibilité de mettre à contribution l'expertise externe dans la réalisation de ses projets. Certains de ces partenariats sont nés de nouvelles façons de faire, comme cela a été le cas avec le développement du nouveau répertoire des technologies propres avec Écotech Québec, ou encore de la mise sur pied de projets structurants, dont celui en cours avec l'Institut national d'optique. De nouveaux projets ont aussi démarré avec des centres de recherche dans le cadre d'ententes existantes, notamment avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, ou à la suite de besoins particuliers, comme ce fut le cas avec COREM, le consortium de recherche appliquée en traitement et transformation des substances minérales.

En 2010-2011, le CRIQ a également multiplié les ententes avec les laboratoires européens en vue de développer non seulement sa connaissance des normes, lois et procédures, mais aussi sa compréhension des mécanismes de marquage, d'attestation et de certification de conformité. Quatre accords de collaboration ont ainsi été conclus avec la France.

C'est souvent par le biais des réseaux d'affaires et de recherche que le CRIQ contacte les principaux chefs de file engagés dans l'innovation, développe des projets au profit des entreprises et crée des partenariats. C'est dans cette optique que le CRIQ a intensifié sa participation et, dans plusieurs cas, son implication directe aux conseils d'administration et aux comités de divers types de regroupements d'affaires ou de recherche. À titre indicatif, le CRIQ joue un rôle actif auprès d'une pluralité d'organismes dont :

- l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec;
- les Manufacturiers et exportateurs du Québec;
- IDTEQ, le regroupement pour l'innovation et le développement technologique de Québec;
- le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec;
- Innoventures Canada; et
- le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies.

Ces initiatives de partenariat et de mobilisation conduites par le CRIQ au cours de l'année contribuent à consolider le système d'innovation et ont sans doute un impact direct sur le développement industriel du Québec.

Promouvoir une organisation mobilisatrice

Dans le but de mieux servir sa clientèle, de soutenir adéquatement les entreprises manufacturières et d'actualiser sa mission, le CRIQ s'emploie à améliorer l'efficacité de ses interventions. Pour ce faire, le *Plan de développement 2010-2013* retient trois axes qui guident ses actions : l'optimisation de ses processus administratifs, l'expertise et la qualité de vie de son personnel ainsi que sa notoriété en tant qu'acteur du système québécois d'innovation.

En ce sens, un premier portrait des expertises, des expériences de travail ainsi que des intérêts des membres du personnel a donc été complété. Dans certaines unités administratives, la démarche s'est poursuivie pour harmoniser les profils d'expertises et l'organisation du travail avec les nouveaux besoins de la clientèle dans le but de maintenir une offre de services de qualité.

Quant à la révision des façons de faire, plusieurs initiatives verront le jour d'ici 2013. Un premier portrait, ou cartographie, des processus et procédures du CRIQ a déjà été complété. De cette démarche sont ressorties 150 idées qui ont permis l'amélioration de plusieurs processus ciblés. À titre d'exemple, les procédures concernant les demandes d'achat, les sessions de formation interne, la fermeture de projets et l'évaluation de la satisfaction de la clientèle ont été revues et allégées.

Parallèlement à ses objectifs d'efficacité organisationnelle, le CRIQ a poursuivi la mise en œuvre de nombreuses pratiques et initiatives favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail dans le but d'offrir à son personnel un environnement de travail qui, au terme de la réalisation du plan, sera conforme à la norme « Entreprise en santé ».

En matière de communications et de notoriété, l'année 2010-2011 a été marquée par plusieurs événements dont les festivités, tant pour les clients et partenaires que pour les membres du personnel et leurs familles, qui ont entouré les « 40 ans d'innovation au service des entreprises québécoises » du CRIQ. Une certaine augmentation des activités médiatiques et de visibilité a également permis de mettre en valeur les expertises et les réalisations du Centre.

D'autre part, un diagnostic complet des activités et des ressources en matière de communication a été produit au cours de la dernière année. Le développement d'un plan de marketing sera complété sous peu et devrait permettre de mieux rejoindre les diverses clientèles ciblées. Ces initiatives contribueront à doter le CRIQ, à brève échéance, d'un plan de communication qui encadrera ses efforts pour regagner la notoriété qu'il mérite, en accordant une attention toute particulière à la promotion de ses produits et services, tout en faisant connaître ses réalisations à l'interne et à l'externe.

Les démarches qui s'inscrivent dans cette orientation, « Favoriser une organisation mobilisatrice », devront se poursuivre et s'intensifier au cours de la prochaine année de manière à rehausser davantage l'expertise et la qualité de vie du personnel ainsi que la notoriété du CRIQ à court, moyen et long termes.

L'ORGANISATION

Le conseil d'administration et l'équipe de direction

L'organisation du CRIQ prévoit deux instances décisionnelles : un conseil d'administration et une équipe de direction.

Le conseil d'administration

Entièrement renouvelé en octobre 2010, le conseil d'administration est composé de :



Sophie D'Amours

Vice-doyenne au développement et à la recherche de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval



Pierre Bédard

Directeur général du Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX)



Jean-Guy Paquet

Président du conseil d'administration de l'Institut national d'optique (INO)



Georges Archambault

Président-directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)



Hélène Lauzon

Présidente du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)



Christyne Tremblay

Sous-ministre au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)



Yves Beauchamp

Directeur général de l'École de technologie supérieure (ÉTS)



Jean-Louis Legault

Président-directeur général de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ)



Élane Zakaïb

Présidente-directrice générale des Fonds régionaux de solidarité FTQ

Les curriculum vitae de chacun des membres du conseil d'administration peuvent être consultés directement sur le site Internet du premier ministre du Québec à l'adresse : <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/2010/octobre/2010-10-27a.asp>

L'équipe de direction



Georges Archambault
Ing., M. Sc. A., MBA
Président-directeur général*



Lionel Vézina
CA
Vice-président, Finances et
Administration



Josée Hamel
CGA
Contrôleur, Comptabilité et
Ressources matérielles



Laurent Côté
Ing., agr.
Vice-président, Développement
technologique



Martin Caron
M. Sc.
Directeur, Équipements
industriels et Productivité



Marie-Josée Hardy
Microbiologiste
Directrice, Efficacité
industrielle et Environnement



Alain Vachon
Avocat
Directeur, Affaires juridiques



Jacques Girard
Ing.
Directeur, Bureau de
normalisation du Québec



Jean Rousseau
Ing.
Directeur adjoint, Bureau de
normalisation du Québec



Marie-Claude Côté
M. Sc., ing.
Vice-présidente,
Développement des affaires



Yves Dessureault
Ing.
Chargé de mandats stratégiques,
Valorisation de la ressource forestière
et Innovation ouverte



Richard Tremblay
Ing.
Vice-président, Information et
Conformité des produits



Loïc Marchand
B. Sc., MBA
Directeur, Information stratégique



Martin Thériault
Ing.
Directeur, Essais et Conformité
des produits à l'exportation

* Assurait également l'intérim à la Direction des ressources humaines et des communications en date du 31 mars 2011.

LES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

À titre d'organisme public, le CRIQ est soumis à des obligations gouvernementales, notamment au regard de l'éthique et de la déontologie de son conseil d'administration, du suivi de la politique linguistique, de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, de la politique de réduction des dépenses et du plan d'action de développement durable.

L'éthique et la déontologie du conseil d'administration

Conformément à la loi, le CRIQ s'est doté d'un *Code d'éthique et de déontologie* qui s'applique à tous les membres du conseil d'administration en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du CRIQ et à inspirer la plus entière confiance auprès du public. Ce code est disponible au www.criq.qc.ca. Au cours du présent exercice, le conseil d'administration n'a été saisi d'aucun manquement à ce code.

Le suivi de la politique linguistique

La politique linguistique du CRIQ est conforme à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique*. L'ensemble des activités s'exerce en français et le Centre veille à la qualité de la langue française et au statut du français comme langue officielle et commune de travail.

L'accès aux documents et la protection des renseignements personnels

Au cours du présent exercice, le CRIQ a reçu trois demandes d'accès à l'information. Par ailleurs, les sites Internet du CRIQ et du BNQ ont été mis à jour afin de répondre aux exigences du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

Tableau des demandes logées en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1)

Date de la demande	Nature de la demande	Délai de traitement	Réponse	Révision
29 juin 2010	Demande relative à certains contrats octroyés par le CRIQ.	24 jours	Acceptée	Non
14 février 2011	Renseignements concernant les téléphones intelligents.	10 jours	Acceptée	Non
13 avril 2011	Rapports du BNQ relatifs à la certification de certaines entreprises.	16 jours	Refus fondé sur les articles 21, 23, 24 et 37 de la Loi	Non

La politique de réduction des dépenses

Afin de se conformer aux mesures de réduction des dépenses auxquelles le CRIQ est astreint en vertu de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (Loi n° 100), le conseil d'administration a adopté, en octobre 2010, la *Politique de réduction des dépenses du CRIQ en vertu de la Loi n° 100*. Cette politique établit des objectifs précis de réduction des dépenses, conformément à la loi.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Centre est parvenu à réduire de 826 000 \$ ses charges, les faisant passer de 31,6 à 30,8 M\$, dépassant ainsi les exigences de la politique.

Selon celle-ci, le Centre devait avoir réduit de 25 % ses dépenses de publicité, de formation et de déplacement dès 2010-2011 et avoir réduit de 10 % ses dépenses de fonctionnement de nature administrative au terme de l'exercice financier 2013-2014. Dans les faits, les dépenses de publicité, de formation et de déplacement ont été réduites en 2010-2011 de 167 500 \$, soit de 36,8 % par rapport aux 454 600 \$ engagés en 2009-2010.

En outre, la politique prévoit un effort supplémentaire de réduction des charges exigé par le gouvernement. Cet effort, qui correspond à 1 % de la rémunération versée au cours de l'exercice financier 2009-2010, doit être récurrent et augmenter chaque année du même montant jusqu'en 2013-2014. En 2010-2011, la réduction de la rémunération s'est établie à 643 000 \$, soit 3,1 % de la rémunération de l'année précédente. Le CRIQ a aussi limité le pourcentage d'augmentation des taux et des échelles de traitement du personnel de direction et du personnel d'encadrement à 0,5 % pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2010.

Le plan de développement durable

Afin de contribuer à la *Stratégie gouvernementale de développement durable*, le CRIQ a adopté, en février 2009, son premier *Plan d'action de développement durable*. Ce plan couvre la période 2008-2013 et se structure autour de dix actions.

Le CRIQ s'y engage à faire connaître et à promouvoir le concept de développement durable et ses implications tant auprès de son personnel que de sa clientèle, de ses fournisseurs et de ses partenaires d'affaires. Il s'engage également à adopter des pratiques responsables afin de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement et à assurer à ses employés un milieu de travail dynamique, sain et sécuritaire. Finalement, le CRIQ s'engage à offrir aux entreprises québécoises des outils et de nouvelles façons de faire, leur permettant d'intégrer progressivement les principes de développement durable à leurs pratiques de développement et de gestion.

Au cours de l'année financière 2010-2011, la mise en œuvre des différentes actions du *Plan d'action de développement durable* n'a pas évolué comme prévu. Différents facteurs ont fait en sorte que les ressources initialement affectées à la réalisation du plan ont été mobilisées pour la réalisation d'autres priorités, dont plusieurs projets avec les clients et partenaires. Un retard a donc été accusé pour quelques-unes des actions. Des ajustements ont été apportés afin de corriger la situation dès l'exercice 2011-2012.

Tableau de suivi 2010-2011

Plan de développement durable 2008-2013

Objectif gouvernemental :

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel :

Faire connaître le concept de développement durable et les 16 principes s'y rattachant.

Action 1	Gestes	Résultats
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique.	Développer et mettre en place des outils de communication interne.	Installation d'un écran à l'entrée de nos deux laboratoires pour diffuser des communications internes dont les activités en développement durable.
	Offrir des activités de sensibilisation et de formation au personnel.	Conférence d'une heure sur la science du climat avec M. Daniel Caya d'Ouranos. Nombre de participants : 57
		Participation à la campagne Défi-Climat 2011. Nombre de participants : 176

Cible : 80 % des offres de services, ententes, communications, conférences et allocutions d'ici 2013.

Indicateurs : Taux de mention annuel, dans nos offres de services (plans de projet et contrats), des principaux aspects du mandat qui seront particulièrement réalisés dans une perspective de développement durable et taux de mention annuel de notre engagement en développement durable dans nos ententes, communications, conférences et allocutions.

Résultats de l'année : Le résultat global obtenu dans l'administration publique est un taux de sensibilisation des employés au développement durable de 90 %.

Tableau de suivi 2010-2011

Plan de développement durable 2008-2013

Objectif gouvernemental :

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel :

Faire connaître le concept de développement durable et les 16 principes s'y rattachant.

Action 2	Gestes	Résultats
Sensibiliser les clients, les fournisseurs et les partenaires d'affaires à notre engagement pour un développement durable.	Élaborer et mettre en place dans les offres de services, ententes, communications, conférences et allocutions de l'organisation, des phrases de sensibilisation à notre engagement pour un développement durable.	Intégration de la prise en compte des principes de développement durable à notre politique sur la qualité.
		Insertion d'une signature aux courriels du BNQ mentionnant l'engagement du BNQ pour un développement durable et invitant à consulter le guide BNQ 21000.
		Élaboration et ajout aux propositions de service, contrats et ententes du CRIQ d'une phrase mentionnant l'engagement du CRIQ pour un développement durable et invitant à consulter notre Plan d'action.

Cible : 80 % des offres de services, ententes, communications, conférences et allocutions d'ici 2013.

Indicateurs : Taux de mention annuel, dans nos offres de services (plans de projet et contrats), des principaux aspects du mandat qui seront particulièrement réalisés dans une perspective de développement durable et taux de mention annuel de notre engagement en développement durable dans nos ententes, communications, conférences et allocutions.

Résultats de l'année : En cours de réalisation.

Objectif gouvernemental :

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

Objectif organisationnel :

Stimuler l'innovation technologique dans un cadre de développement durable.

Action 3	Gestes	Résultats
Intégrer la pensée « cycle de vie » au processus de développement de produits.	Développement d'outils d'intégration de la pensée « cycle de vie ».	Conception d'une méthodologie d'intégration de la pensée « cycle de vie » au processus de développement de produits.

Cible : 80 % des projets d'ici 2013.

Indicateur : Pourcentage annuel de projets faisant appel au processus de développement de produits ayant intégré la pensée « cycle de vie ».

Résultats de l'année : En cours de réalisation.

Tableau de suivi 2010-2011 Plan de développement durable 2008-2013

Objectif gouvernemental :

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel :

Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

Action 4	Gestes	Résultats
Poursuivre la mise en œuvre de pratiques et d'initiatives favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie du personnel.	Mettre en place des pratiques et des initiatives favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.	Programme de sensibilisation en matière de santé et sécurité au travail : diffusion de deux capsules portant sur l'hygiène et la santé et sur le « cadenassage ».
Cibles : Huit pratiques et initiatives favorisant la santé et la sécurité au travail d'ici 2013. Être conforme à la norme « Entreprise en santé » (norme BNQ 9700-800) d'ici 2013.		
Indicateur : Nombre de nouvelles pratiques et initiatives mises en place favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.		
Résultats de l'année : En cours de réalisation.		

Objectif gouvernemental :

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel :

Soutenir l'adoption de pratiques écoresponsables dans la planification et la réalisation des projets et des activités.

Action 5	Gestes	Résultats
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i> .	Mettre en œuvre des pratiques favorables à l'environnement.	Intégration de dispositions environnementales à notre document d'appel d'offres pour l'entretien ménager de l'édifice de Québec 2010-2013.
	Élaboration d'un cadre de gestion environnementale.	Identification des objectifs de notre cadre de gestion environnementale et élaboration en cours de notre premier plan de gestion environnementale.
Cible : Mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale en 2011.		
Indicateurs : État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.		
Résultats de l'année : En cours de réalisation.		

Tableau de suivi 2010-2011

Plan de développement durable 2008-2013

Objectif gouvernemental :

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser, au besoin, la certification des produits et des services.

Objectif organisationnel :

Fournir des outils nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables.

Action 6	Gestes	Résultats
Ajouter à icriq.com des repères permettant l'identification d'entreprises ayant ajouté des pratiques de gestion responsables.	Aucun.	Aucune réalisation.
Cible : Avoir intégré les repères d'ici 2013. Indicateur : État d'avancement de l'intégration des repères. Résultats de l'année : Aucune réalisation.		

Action 7	Gestes	Résultats
Sensibiliser la clientèle à la certification de produits et de services facilitant l'exercice de choix de consommation responsables et élaborer des programmes de certification en ce sens.	Élaborer des programmes de certification touchant l'exercice de choix de consommation responsables.	Publication du protocole de certification sur la gestion responsable d'événements (quatre organisations certifiées en 2010-2011). Publication du protocole de certification sur les produits compostables. Publication du programme de certification sur les sacs en plastique recyclables.
	Sensibiliser à la certification de produits et de services facilitant l'exercice de choix de consommation responsables.	Aucune nouvelle sensibilisation.
Cible : Quatre secteurs sensibilisés, dont un programme de certification élaboré d'ici 2013. Indicateurs : Nombre de secteurs sensibilisés et nombre de programmes de certification élaborés. Résultats de l'année : Trois programmes de certification élaborés.		

Tableau de suivi 2010-2011

Plan de développement durable 2008-2013

Objectif gouvernemental :

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Objectif organisationnel :

Promouvoir les principes d'écoconception pour assurer une production et une consommation responsables.

Action 8	Gestes	Résultats
Mettre en place une gamme de services en écoconception.	Développer et offrir une gamme de services en écoconception.	Complété (mars 2010).
	Promouvoir les principes d'écoconception.	Trois conférences en écoconception et une entrevue sur le développement d'un nichoir écoconçu. Membre du comité technique pour l'élaboration du <i>Code volontaire pour l'optimisation des contenants, emballages et imprimés</i> dirigé par Éco Entreprises Québec.

Cible : Offrir un service complet et intégré d'ici 2011.

Indicateur : État d'avancement de la mise en place de la gamme de services en écoconception.

Résultats de l'année : Cible atteinte en 2009-2010.

Tableau de suivi 2010-2011

Plan de développement durable 2008-2013

Objectif gouvernemental :

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et dans les plans régionaux et locaux d'aménagement et de développement.

Objectif organisationnel :

Soutenir la prise en compte et l'application des principes de développement durable dans les organisations.

Action 9	Gestes	Résultats
Mettre en œuvre les actions du <i>Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement-conseil des municipalités et entreprises qui soutiennent le dynamisme territorial</i> .	Participer aux travaux de la Table de concertation pour l'accompagnement-conseil des entreprises.	Élaboration d'une stratégie de sensibilisation des entreprises au développement durable. Création d'un visuel commun pour les initiatives de communication visant l'entreprise. Élaboration d'une présentation PowerPoint type pour le dossier Entreprises et développement durable. Création d'un répertoire d'outils gouvernementaux destiné à l'entreprise. Mise en ligne d'une page web dédiée (Portail Québec).

Cible : Avoir participé à la mise en œuvre de l'ensemble des actions communes inscrites dans le plan d'accompagnement des entreprises d'ici 2013.

Indicateurs : Nombre d'actions du plan d'accompagnement des entreprises mises en œuvre d'ici 2013 auxquelles le CRIQ participe.

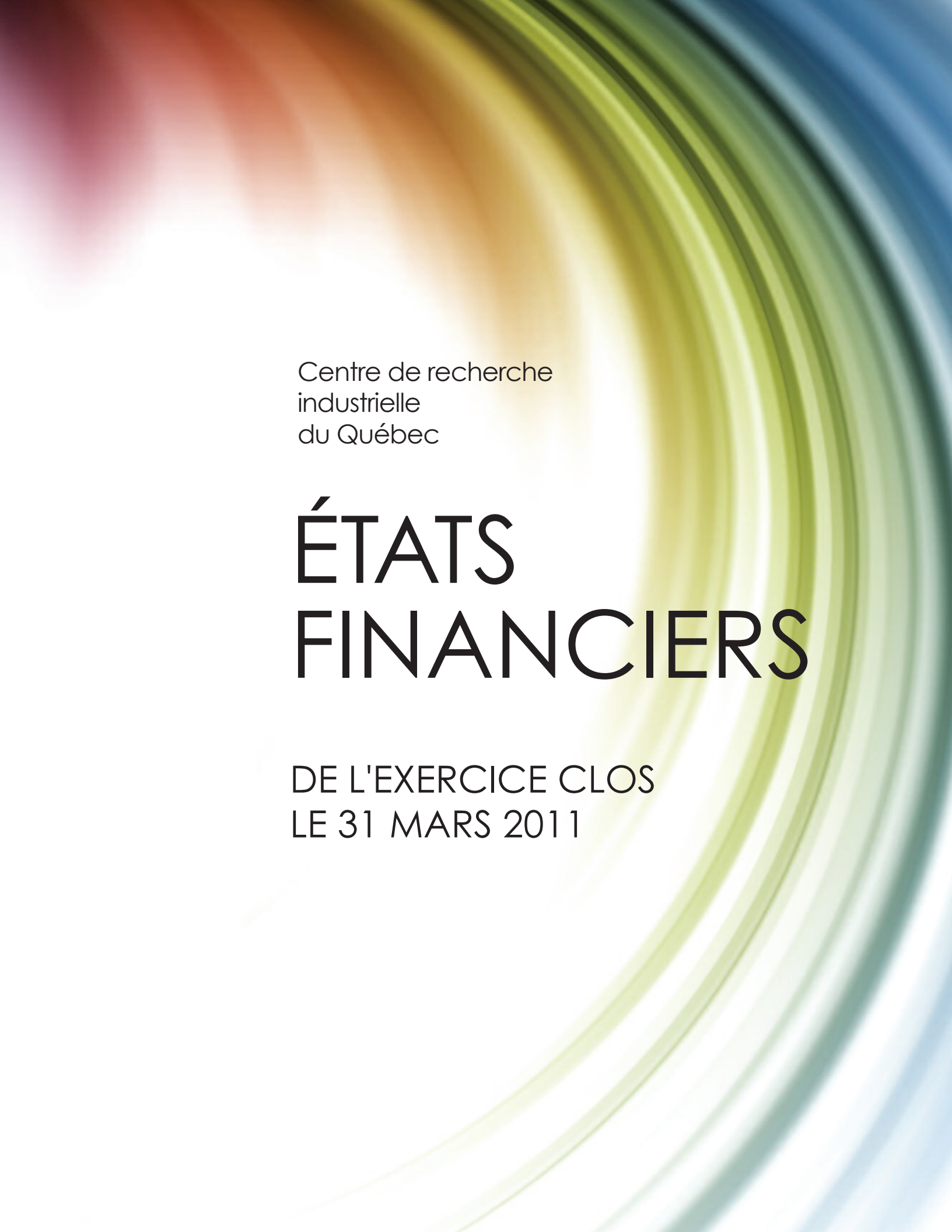
Résultats de l'année : En cours de réalisation.

Action 10	Gestes	Résultats
Développer des outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations.	Développer des outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations.	Partage d'un outil développé au CRIQ (pictogrammes illustrant les 16 principes de développement durable) avec 4 nouvelles organisations.

Cible : Deux outils d'ici 2013.

Indicateur : Nombre d'outils développés.

Résultats de l'année : Aucun nouvel outil développé.



Centre de recherche
industrielle
du Québec

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2011

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Georges Archambault
Président-directeur général



Lionel Vézina, CA
Vice-président aux finances et à l'administration

Québec, le 7 juin 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherche industrielle du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats, l'état du déficit cumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives qui sont inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

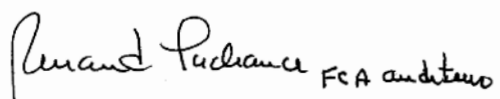
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, FCA auditeur
Québec, le 7 juin 2011

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2011	2010
PRODUITS		
Contributions du gouvernement du Québec	17 325 000 \$	18 550 000 \$
Clientèle externe	13 232 165	12 710 827
Autres		
Virement de crédits reportés	271 200	271 200
Produits divers	130 534	149 166
	401 734	420 366
	30 958 899	31 681 193
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	20 175 998	20 818 508
Coûts directs sur projets	4 533 274	4 529 356
Frais d'occupation	2 235 001	2 194 550
Frais de fonctionnement	2 119 524	2 405 818
Frais financiers	184 802	149 180
Aide gouvernementale - gouvernement du Québec	(134 861)	(140 436)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 655 956	1 639 220
	30 769 694	31 596 196
BÉNÉFICE NET	189 205 \$	84 997 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
DÉFICIT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2011	2010
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(17 747 061) \$	(17 832 058) \$
BÉNÉFICE NET	189 205	84 997
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(17 557 856) \$	(17 747 061) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

BILAN

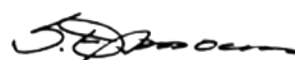
AU 31 MARS 2011

	2011	2010
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	390 516 \$	409 303 \$
Placements à 1,05 %	5 000 000	-
Créances (note 3)	2 760 138	8 272 872
Travaux en cours	2 118 312	1 149 457
Stocks (note 4)	729 790	644 247
Frais payés d'avance	283 806	277 207
	11 282 562	10 753 086
Créances à long terme (notes 5 et 9)	549 452	697 015
Placements à long terme, actions d'une société publique	18 031	19 554
Immobilisations corporelles (notes 6 et 9)	11 270 112	11 500 349
	11 837 595	12 216 918
	23 120 157 \$	22 970 004 \$
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 8)	5 351 956 \$	5 077 896 \$
Produits reportés	1 106 646	1 046 615
Portion court terme de l'obligation relative à une opération de cession-bail	-	883 796
Portion court terme du crédit reporté	271 200	271 200
Versements sur la dette à long terme (note 9)	128 825	7 587 780
	6 858 627	14 867 287
Dette à long terme (note 9)	7 807 733	333 337
Crédits reportés	1 537 513	1 042 301
	9 345 246	1 375 638
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 10)	24 474 140	24 474 140
Déficit cumulé	(17 557 856)	(17 747 061)
	6 916 284	6 727 079
	23 120 157 \$	22 970 004 \$

Engagements (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sophie D'Amours



Jean-Louis Legault

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2011	2010
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
BÉNÉFICE NET	189 205 \$	84 997 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 655 956	1 639 220
Amortissement des crédits reportés	(117 384)	(117 384)
Virement de crédits reportés	(271 200)	(271 200)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	17 110	23 353
Perte sur disposition de placement	8 409	-
Intérêts capitalisés sur l'avance du ministère des Finances	138 562	113 220
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 11)	4 778 502	(6 217 654)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 399 160	(4 745 448)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(5 000 000)	-
Acquisition de placements à long terme	(18 031)	-
Produit de disposition de placements	11 145	6 500 000
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 315 730)	(1 962 095)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	27 790	31 417
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 294 826)	4 569 322
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(123 121)	(125 577)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(123 121)	(125 577)
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(18 787)	(301 703)
ENCAISSE AU DÉBUT	409 303	711 006
ENCAISSE À LA FIN	390 516 \$	409 303 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2011

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Le Centre de recherche industrielle du Québec (« le Centre »), personne morale de droit public et constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec* (L.R.Q., chapitre C 8.1), a pour objet de concevoir, de développer et mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter, seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise prioritairement le Manuel de l'ICCA pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers du Centre par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont : la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'évaluation des travaux en cours et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Produits de location

Le Centre constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. L'excédent des loyers constatés sur les montants perçus en vertu des contrats de location est présenté dans les créances au bilan.

Constatation des produits

Les produits et les bénéfices sur les contrats sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux, établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale. Des événements non encore connus pourraient survenir et occasionner des changements à ces estimations.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent l'excédent des coûts et bénéfices reconnus des contrats en cours sur les montants facturés.

- Projets externes : lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte de l'exercice.
- Projets de recherche en partenariat : les coûts relatifs à la réalisation des travaux dans le cadre des projets de recherche en partenariat sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des stocks est composé du coût d'acquisition du matériel, de la main-d'œuvre directe et des frais de transport.

Placements

Les placements, soit les dépôts à terme et les actions de sociétés publiques, sont comptabilisés au coût diminué des pertes de valeurs durables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le bâtiment érigé sur un terrain de la Ville de Québec est amorti selon la méthode linéaire sur la période de 38 ans du droit d'usage superficiaire. Le banc d'essai situé au Lac-Saint-Charles est amorti selon la méthode linéaire sur une période de huit ans. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon les méthodes et taux suivants :

Éléments d'actifs

Méthodes

Période et taux

Bâtiments et aménagement des terrains
Mobilier et équipements
Améliorations locatives
Équipements informatiques et logiciels
Matériel roulant

Solde dégressif
Solde dégressif
Linéaire
Linéaire
Solde dégressif

5 et 8 %
15, 20 et 40 %
20 ans
4 et 5 ans
30 %

Les acquisitions du matériel et d'équipement reliées directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées, mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Produits reportés

Les produits reportés représentent l'excédent des montants facturés des contrats en cours sur les coûts et les bénéfices reconnus. Ils incluent également les dépôts de clients encaissés d'avance conformément aux ententes contractuelles.

Crédits reportés

Les crédits reportés représentent les subventions relatives aux immobilisations corporelles, lesquelles sont reportées et amorties au même rythme que les immobilisations corporelles qu'elles financent. L'amortissement des crédits reportés est présenté à même le poste « Aide gouvernementale – gouvernement du Québec » ou au poste « Virement de crédits reportés », le cas échéant.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, nette de tout excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont pour leur part convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

3. CRÉANCES

	2011	2010
Clients	2 247 950 \$	2 234 887 \$
Autres comptes à recevoir	48 505	24 121
Gouvernement du Québec - contrats	400 000	5 953 000
Portion à court terme des créances à long terme (note 5)	63 683	60 864
	2 760 138 \$	8 272 872 \$

4. STOCKS

	2011	2010
Stocks de pièces et de fournitures	69 949 \$	115 013 \$
Stocks de produits	659 841	529 234
	729 790 \$	644 247 \$

Au 31 mars 2011, le Centre a enregistré une provision de 177 231 \$ (aucune en 2010) pour réduire la valeur comptable de certains inventaires au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Les coûts liés aux stocks de produits comptabilisés aux résultats de l'exercice sont présentés sous la rubrique « Coûts directs sur projets » et s'élèvent à 173 989 \$ (2010 : 389 962 \$).

5. CRÉANCES À LONG TERME

	2011	2010
Avance salariale aux employés (*)	279 798 \$	301 421 \$
Contribution à recevoir - gouvernement du Québec (**)	333 337	456 458
	613 135	757 879
Portion à court terme (note 3)	(63 683)	(60 864)
	549 452 \$	697 015 \$

(*) Une avance équivalant à deux semaines de salaire a été consentie à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette avance ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

(**) Contribution à recevoir au taux fixe de 4,58 % encaissable par versements semestriels de 71 709 \$ jusqu'au 1^{er} avril 2013 (note 9).

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	2011 Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$
Bâtiments et aménagement des terrains (*)	10 295 308	6 719 035	3 576 273
	10 544 958	6 719 035	3 825 923
Mobilier et équipements	24 749 616	19 942 578	4 807 038
Améliorations locatives	2 137 300	233 667	1 903 633
Équipements informatiques et logiciels	11 220 053	10 558 805	661 248
Matériel roulant	369 082	296 812	72 270
	49 021 009 \$	37 750 897 \$	11 270 112 \$

Au cours de l'exercice, les acquisitions au niveau du bâtiment, mobilier et équipements, améliorations locatives, équipements informatiques et logiciels ont été respectivement de 83 169 \$, 804 277 \$, 405 397 \$ et 177 776 \$. De plus, le Centre a procédé à des dispositions au niveau du bâtiment, mobilier et équipements, équipements informatiques et logiciels dont le coût et l'amortissement cumulé sont respectivement de 12 920 \$ et 7 254 \$, 456 186 \$ et 418 976 \$, 157 166 \$ et 155 142 \$.

	Coût	2010 Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$
Bâtiments et aménagement des terrains (*)	10 225 059	6 542 657	3 682 402
	10 474 709	6 542 657	3 932 052
Mobilier et équipements	24 401 523	19 279 149	5 122 374
Améliorations locatives	1 731 903	146 264	1 585 639
Équipements informatiques et logiciels	11 199 444	10 437 090	762 354
Matériel roulant	369 082	271 152	97 930
	48 176 661 \$	36 676 312 \$	11 500 349 \$

(*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficiaire sur un terrain appartenant à la Ville de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 599 206 \$ au 31 mars 2011 (2010 : 628 835 \$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

Au 31 mars 2011, la valeur nette aux livres des terrains et bâtiments est de 3 825 923 \$ (2010 : 3 932 052 \$), alors que les évaluations municipales totalisent 12 348 600 \$ (2010 : 12 348 600 \$).

7. EMPRUNT BANCAIRE

Au 31 mars 2011, le Centre dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 4 000 000 \$, renouvelable annuellement. La marge de crédit porte intérêt au taux de base des entreprises, ce dernier étant de 3 % au 31 mars 2011 (2010 : 2,25 %). Au 31 mars 2011 et 2010, la marge de crédit était inutilisée.

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2011	2010
Fournisseurs et autres frais courus	1 393 603 \$	1 109 036 \$
Traitements et avantages sociaux	1 739 800	1 699 154
Provision pour vacances à payer	2 218 553	2 269 706
	5 351 956 \$	5 077 896 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2011	2010
Avance du ministère des Finances*, portant intérêt au taux préférentiel de 3 % au 31 mars 2011 (2,25 % en 2010) de la Banque Nationale du Canada, échéant le 31 mars 2013. Les intérêts sont capitalisés et payables au plus tard à la date d'échéance de l'avance.	7 603 221 \$	7 464 659 \$
Billet à payer au Fonds de financement*, taux fixe de 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 71 709 \$, échéant le 1 ^{er} avril 2013. Une hypothèque mobilière sans dépossession à l'égard de la contribution à recevoir du gouvernement du Québec est donnée en sûreté (note 5)	333 337	456 458
	7 936 558	7 921 117
Portion échéant à moins d'un an	(128 825)	(7 587 780)
	7 807 733 \$	333 337 \$

(*) Apparentés sous contrôle commun

La charge d'intérêts sur la dette à long terme de l'exercice s'élève à 157 010 \$ (2010 : 142 212 \$), laquelle comporte des intérêts capitalisés au cours de l'exercice d'un montant de 138 562 \$ (2010 : 113 220 \$) sur l'avance du ministère des Finances.

Les montants de versement en capital, à effectuer sur la dette à long terme au cours des trois prochains exercices, se détaillent comme suit :

2012 : 128 825 \$
2013 : 7 738 013 \$
2014 : 69 720 \$

10. CAPITAL-ACTIONS

	2011	2010
Autorisé 650 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé 244 741 actions	24 474 140 \$	24 474 140 \$

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaillent comme suit :

	2011	2010
Créances	5 512 734 \$	(5 302 933) \$
Travaux en cours	(968 855)	(46 035)
Stocks	(85 543)	62 594
Frais payés d'avance	(6 599)	39 407
Créances à long terme	147 563	88 306
Charges à payer et frais courus	119 171	(1 074 884)
Produits reportés	60 031	15 891
	4 778 502 \$	(6 217 654) \$

Les intérêts versés durant l'exercice s'élèvent à 21 268 \$ (2010 : 31 687 \$).

En date du 31 mars 2011, le poste « Crédeurs et frais courus » inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 378 327 \$ (2010 : 223 438 \$).

Les frais de fonctionnement comprennent une perte sur disposition d'immobilisations corporelles de 17 110 \$ (2010 : 23 353 \$) et une perte sur disposition de placement de 8 409 \$ (aucune en 2010).

12. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations du Centre, imputées aux résultats nets de l'exercice, s'élèvent à 1 083 655 \$ (2010 : 1 098 178 \$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses contributions à titre d'employeur.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Les revenus de clients externes apparentés ont été de 1 740 837 \$ en 2011 (2010 : 1 250 906 \$).

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES RISQUES FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des autres instruments financiers à long terme du Centre :

	2011		2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers :				
Créances à long terme :				
Avance salariale aux employés	279 798 \$	(1)	301 421 \$	(1)
Contribution à recevoir - gouvernement du Québec	333 337 \$	344 065 \$	456 458 \$	475 177 \$
Placements à long terme	18 031 \$	19 105 \$	19 554 \$	22 642 \$
Passifs financiers :				
Avance du ministère des Finances	7 603 221 \$	8 908 116 \$	7 464 659 \$	7 464 659 \$
Billet à payer au Fonds de financement	333 337 \$	335 170 \$	456 458 \$	458 881 \$

(1) La juste valeur ne peut être déterminée en raison de l'incertitude quant à la date de remboursement.

Taux d'intérêts utilisés pour déterminer la juste valeur

Les taux d'intérêts utilisés pour actualiser les flux de trésorerie futurs, le cas échéant, sont basés sur le taux d'intérêt sans risque à la date du bilan, ajusté d'une prime de crédit. Les taux utilisés pour les créances et pour les passifs financiers sont respectivement de 2,78 % et 5,35 % (2010 : 2,78 % et 4,59 %).

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir le Centre en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation notamment les taux d'intérêts, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Les risques de taux d'intérêts et de change sont présentés ci-bas et la direction du Centre estime ne pas être exposée au risque de cours boursiers de façon significative.

Risque de taux d'intérêt

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers (risque de marché lié aux taux d'intérêt fixes) de même que sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Centre (risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt variables).

L'avance du ministère des Finances porte intérêt à taux variable. Il en résulte donc un risque de flux de trésorerie quant aux intérêts qui seront versés relativement à cette dette.

Ainsi, l'incidence d'une variation immédiate et soutenue au 31 mars 2011 de 1 % des taux d'intérêt aurait pour effet d'augmenter ou réduire la charge d'intérêt de 50 000 \$ (2010 : 50 000 \$).

Le billet à payer est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé le Centre sur ce dernier est minime compte tenu que le Centre envisage de le conserver jusqu'à l'échéance.

Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Centre au risque de crédit. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. Le Centre procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables. L'analyse de l'âge des actifs financiers se détaille comme suit :

	2011			2010		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
En souffrance depuis 0 à 30 jours	1 660 461 \$	- \$	1 660 461 \$	1 638 617 \$	- \$	1 638 617 \$
En souffrance depuis 31 à 60 jours	281 872	-	281 872	438 361	-	438 361
En souffrance depuis 61 à 90 jours	223 061	-	223 061	14 729	-	14 729
En souffrance depuis plus de 90 jours	195 724	113 168	82 556	280 806	137 626	143 180
	2 361 118 \$	113 168 \$	2 247 950 \$	2 372 513 \$	137 626 \$	2 234 887 \$

L'évolution de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

	2011	2010
Solde au début	137 626 \$	140 567 \$
Perte de valeur comptabilisée	95 314	59 548
Reprise de provision	(119 772)	(62 489)
Solde à la fin	113 168 \$	137 626 \$

Selon les taux historiques de défaillance des comptes clients, le Centre estime qu'il n'y a pas lieu de comptabiliser une perte de valeur relative aux comptes clients non en souffrance de même que ceux en souffrance jusqu'à 60 jours. Les activités du Centre sont diversifiées et il en est de même pour la clientèle.

Au 31 mars 2011, le solde à recevoir d'un client représentait 8 % des créances (1 client pour 9 % en 2010).

Risque de liquidité

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Échéance		
			Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 4 ans
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres frais courus	1 393 604 \$	1 393 604 \$	1 393 604 \$	- \$	- \$
Traitements et avantages sociaux	1 739 800	1 739 800	1 739 800	-	-
Provision pour vacances	2 218 553 (1)	2 218 553	1 109 277	1 109 276	-
Avance du ministère des Finances	7 603 221 (2)	7 603 221	-	-	7 603 221
Billet à payer au					
Fonds de financement	333 337	358 544	71 709	71 709	215 126
	13 288 515 \$	13 313 722 \$	4 314 390 \$	1 180 985 \$	7 818 347 \$

(1) Répartition des échéances estimée par la direction.

(2) Bien que l'échéance de cette dette est prévue pour le 31 mars 2013, des décrets annuels émis par le gouvernement du Québec ont permis au ministère des Finances de procéder au renouvellement de cette avance d'année en année depuis l'exercice financier clos le 31 mars 2000.

Le Centre considère qu'il détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et également de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Risque de change

Le Centre réalise certaines de ses opérations en devises. Il ne détient ni n'émet d'instruments financiers en vue de gérer le risque de change auquel il est exposé. Par contre, ces risques n'ont pas d'influence significative sur les résultats et la situation financière du Centre. Le gain de change constaté à l'état des résultats se chiffre à 3 073 \$ en 2011 (16 210 \$ en 2010).

15. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2011, le Centre avait des obligations en vertu d'un bail échéant en août 2017 et divers contrats pour un montant de 7 455 131 \$. Les engagements annuels minimaux à payer relativement à ce bail et à ces contrats pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2012 : 1 285 100 \$
2013 : 1 203 434 \$
2014 : 1 140 563 \$
2015 : 1 119 815 \$
2016 : 1 119 815 \$
2017 et ultérieurs : 1 586 404 \$

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

**CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
CRIQ, 2011**

Coordination

Équipe des communications

Rédaction

Lucie Gagnon

Conception et réalisation

Robert Devost graphiste inc.

Photographie

Pierre Bédard, Nathalie Christiaens et Xavier Dachez

Dépôt légal : 3^e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 978-2-89316-005-4



Tourné vers l'avenir

333, rue Franquet
Québec (Québec) G1P 4C7
Canada

Téléphone : 418 659-1550
1 800 667-2386
Télécopieur : 418 652-2251

1201, boulevard Crémazie Est, bureau 1.210
Montréal (Québec) H2M 0A6
Canada

Téléphone : 514 383-1550
1 800 667-4570
Télécopieur : 514 383-3250

Adresse électronique : infocriq@criq.qc.ca

Adresse Internet : www.criq.qc.ca

**Centre de recherche
industrielle**

Québec

